

IMPORTANTE ADJUDICATION PUBLIQUE

A l'Hôtel-Restaurant «Le Cigalon»

1, Rue de l'Ernz Noire, L-6245 Mullerthal Waldbillig

MERCREDI, 13 DECEMBRE 2023 à 15.00 heures

Par le ministère du notaire Maître Danielle KOLBACH de résidence à Junglinster, il sera procédé à la vente aux enchères des biens immobiliers suivants, à la demande:

1) **DU CURATEUR** Maître Marguerite RIES, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, conformément aux dispositions des articles 564 et 565 du Code de Commerce, et des articles 1181, 1182 et 1183 du nouveau Code de Procédure Civile, agissant en sa qualité de curateur de la faillite de Monsieur Uwe Claus LESKE, divorcé, né à Hambourg, Allemagne, le 31 mars 1936, demeurant à L-6245 Waldbillig, 1, rue des Rochers, déclaré en état de faillite par le jugement commercial no. 2023TADCOMM/0151 du Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch en date du 8 mars 2023:

L'HOTEL «RESERVE DU MULLERTHAL»

(AUSSI CONNU SOUS LE NOM «CASCADES DU MULLERTHAL»)

SIS A 1, RUE DES ROCHERS, L-6245 MULLERTHAL

NON-EXPLOITE ET EN ZONE A RISQUE D'INONDATION SIGNIFICATIF

inscrit au cadastre tel qu'il suit:

Commune de Waldbillig, section D de Mullerthal

- numéro 1118/3539, lieu-dit: «Möllerdall» place, contenant 5,35 ares;
- numéro 1126/3510, même lieu-dit, terre labourable, contenant 6,58 ares
- numéro 1119/3540, lieu-dit: «Rue des Rochers» place (occupée) bâtiment à appartements, contenant 31,10 ares, à savoir:

a) en propriété privative et exclusive :

1. au sous-sol: Bar au bord de l'eau, salon de jeu, salle de bains, pièce pour entretien piscine, bowling, cave à vin, et local technique
2. au rez-de-chaussée: restaurant, terrasse, salon, bar, réception, piscine, sauna, débarras, cuisine chambre pour personnel;
3. au premier étage: chambres d'Hôtel numéros 1-2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9, 10-11, 12-13, 14-15
4. au deuxième étage: chambres d'Hôtel numéros 1-2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9, 10-11, 12-13, 14-15
5. au troisième étage: chambre avec salle de bain et grenier
6. au sous-sol: garages numéros 5, 6, 8 et 12
7. au sous-sol: garages numéros 13, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26
8. au premier étage: Hôtel-studio numéro 12
9. au deuxième étage: Hôtel-studio numéro 23 et 24
10. au sous-sol: les caves numéros 12, 23 et 24

faisant.....659/1.000es

- Hôtel-Studio 2 au 1^{er} étage et cave 2 faisant.....10/1.000es

- Hôtel-Studio 9 au 1^{er} étage et cave 9 faisant.....10/1.000es

- Hôtel-Studio 4 au 1^{er} étage et cave 4 faisant.....10/1.000es

- Hôtel-Studio 105 au 1^{er} étage et cave faisant.....10/1.000es

- Hôtel-Studio 19 au 2^{ème} étage et cave 19 faisant.....10/1.000es

b) en copropriété et indivision forcée:

Une quotité de 709/1.000èmes indivis des parties communes de l'immeuble, y compris le sol ou terrain

Les hôtel-studios 23, 24, 2, 9 et 19 sont actuellement loués.

2) **DES PROPRIETAIRES** au plus offrant de certains studios, garages et caves dans le bien immobilier indiqué ci-dessus.

LES BIENS IMMOBILIERS SUB 2) SONT VENDUS EN BLOC.

Tous ceux du chef desquels inscription pourrait être prise pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Toute personne capable d'enchérir pourra, dans la quinzaine après l'adjudication, faire une surenchère par voie d'huissier de justice, pourvu qu'elle soit du dixième au moins du prix d'adjudication, outre les frais, en respectant les formalités prévues par le Nouveau Code de procédure civile.

Les visites se feront sur demande.

Pour tous les renseignements spécifiques, prière de s'adresser à l'étude du notaire.

Les amateurs sont priés de se présenter avec:

- une garantie bancaire couvrant le prix et les frais de l'adjudication et
- un extrait RCS et RBE à jour, si ce sont des personnes morales

Les amateurs sont invités de consulter le PAG et le règlement d'urbanisme de la commune

Le notaire commis:

Maître Danielle Kolbach, notaire
34-36, rue des Cerises
L-6113 Junglinster
Tel.: 78 90 52- 54

